



# EURODOM

*L'Europe et les Départements français d'Outre-mer*

## INFORUP

Semaine du 25 au 29 juin 2018

### **SUCCES DE LA MOBILISATION DES SOCIOPROFESSIONNELS DES RUP A BRUXELLES POUR OBTENIR LE MAINTIEN DU BUDGET DU POSEI APRES**

**2020** : Les acteurs socioprofessionnels des régions ultrapériphériques se sont massivement mobilisés pendant deux jours pour défendre le maintien du budget du POSEI dans le cadre financier pluriannuel 2021-2027, alors qu'une proposition de la Commission envisageait de le réduire de 3,9%. A Bruxelles, les 25 et 26 juin, environ 150 représentants des RUP ont rencontré des représentants des institutions européennes, dont deux Commissaires européens, Phil Hogan (agriculture) et Pierre Moscovici (affaires économiques, fiscalité et union douanière) et une dizaine de députés du Parlement européen. L'objectif de cette mobilisation était double. D'une part, obtenir du Commissaire à l'agriculture, Phil Hogan, une déclaration publique pour que la Commission européenne s'engage, à rebours de la récente proposition de la Commission, de maintenir le budget du POSEI après 2020. D'autre part, obtenir du Commissaire à l'économie et la fiscalité, Pierre Moscovici, qu'il mobilise ses services pour accélérer l'instruction du dossier de l'Octroi de mer, en sorte que l'adoption d'une décision modifiant la liste des produits locaux pouvant bénéficier d'exonérations d'octroi de mer puisse intervenir avant les élections du nouveau Parlement européen en mars 2019. Cette mobilisation, massive et organisée, a été un succès, car elle a permis de répondre à ces deux objectifs. Phil Hogan s'est engagé à ce que la Commission soutienne désormais « *toute proposition des Etats membres ou du Parlement européen ayant pour objectif d'atteindre ce résultat de ne pas avoir de coupe dans [le] programme POSEI pour l'agriculture après*

2021 ». Pierre Moscovici est, quant à lui, « *prêt à aller vite* » pour assurer le renouvellement du dispositif de l'Octroi de mer, à la condition que les autorités nationales transmettent les données que ses services réclament pour instruire le dossier. De surcroît, Pierre Moscovici s'est dit solidaire de son collègue Phil Hogan pour le maintien du budget du POSEI. Ce succès témoigne aussi qu'une mobilisation des acteurs socioprofessionnels des RUP, lorsque les enjeux l'exigent, peut faire bouger les lignes, quelle que soit la difficulté des objectifs à atteindre.

### **A L'OCCASION D'UN FORUM SUR LA PECHE ET LES AFFAIRES MARITIMES DES RUP LE COMMISSAIRE VELLA ANNONCE QUE LA DEROGATION POUR LE RENOUELEMENT DES FLOTTES DES RUP PROGRESSE ET QUE LE FEAMP VA AUGMENTER POUR LES RUP :**

Le 26 juin se tenait à Bruxelles le Forum sur la pêche et les affaires maritimes dans les RUP organisé par la DG MARE. Ce Forum est la première édition d'une initiative lancée par la DG MARE à la suite de la nouvelle Stratégie en faveur des RUP (communication du 24 octobre 2017), pour renforcer le dialogue entre l'UE et les RUP. Deux ateliers étaient organisés, le premier sur la connaissance scientifique des écosystèmes marins et le second sur l'économie bleue. Parmi les participants à ce Forum étaient notamment présents des représentants régionaux, des scientifiques et les pêcheurs des RUP. Le Commissaire en charge de la Pêche, Karmenu Vella, a ouvert le Forum. S'agissant de la demande de renouvellement des flottes de pêche artisanales dans les RUP, il a déclaré : « *notre vision pour les RUP intègre une flotte de pêche moderne et adaptée, en ligne avec les capacités de pêche disponibles. Comme annoncé dans la Stratégie, nous avons analysé la possibilité pour les Etats membres d'accorder une aide d'Etat à la construction de nouveaux navires. Je suis heureux de vous annoncer que nous allons consulter les Etats membres sur nos propositions de modification des lignes directrices pour la pêche après l'été. Nous comptons mettre en place des conditions qui garantiront des activités de pêche durables.* » S'agissant du futur FEAMP, il a déclaré : « *la Commission européenne prévoit de maintenir – ou même d'augmenter – les financements alloués aux RUP dans le nouveau FEAMP post-2020. Je vous invite tous à consulter la proposition de FEAMP que nous avons publiée il y a deux semaines.* » EURODOM a fourni une analyse des propositions concernant le FEAMP dans son précédent INFORUP qui tempère cette annonce, notamment en ce qui concerne les financements alloués aux PCS après 2020. Le Commissaire a identifié trois principaux défis à relever dans les affaires maritimes des RUP : 1) L'état de la flotte de pêche des RUP et son besoin de modernisation et de renouvellement ; 2) L'absence de données scientifiques

rigoureuses qui permettraient une gestion plus efficace des flottes et des stocks ; 3) L'amélioration de la lutte contre la pêche INN et le suivi des accords de pêche négociés avec des pays tiers. Son discours est disponible en intégralité à ce [lien](#). Le premier atelier, consacré à la connaissance de la ressource maritime, a permis aux scientifiques invités de faire le point sur leurs progrès d'analyse et sur les défis qu'ils souhaitent encore relever pour améliorer cette connaissance. Ils ont aussi souligné la bonne volonté des pêcheurs à collaborer avec les scientifiques. Durant le temps des questions réponses, les pêcheurs des RUP ont relié ce sujet à l'impératif de renouvellement des flottes artisanales sur lequel planche actuellement la Commission. En particulier, ils ont rappelé qu'une flotte modernisée et renouvelée permettrait de mieux déployer l'activité de pêche et donc de limiter l'effort sur les côtes, d'embarquer des scientifiques, d'occuper l'espace au large et donc de repousser la pêche INN et enfin de développer un secteur clef pour ces économies insulaires ou quasi-insulaires. Le second atelier, sur l'économie bleue, a permis d'aborder des projets ambitieux notamment dans le cadre de la « Task Force l'énergies renouvelables » lancée cette année à La Réunion. EURODOM se tient aux côtés des pêcheurs pour suivre les consultations prévues après l'été entre la Commission et les Etats membres sur la dérogation permettant le renouvellement des flottes.

**EMMANUEL MACRON TIRE UN PREMIER BILAN DES ASSISES DE L'OUTRE-MER ET SOULIGNE L'IMPORTANCE DE STRUCTURER LES FILIERES DE PRODUCTION :** Jeudi 28 juin a eu lieu le premier bilan des Assises de l'Outre-mer et la présentation du Livre Bleu préparé en conséquence. Dans son discours, le Président de la République a fait un tour d'horizon des priorités définies pour chaque territoire d'Outre-mer, qui sera suivi de feuilles de routes régionales qui seront délivrées à l'automne. De façon transversale, le Président a beaucoup insisté sur l'objectif de souveraineté alimentaire et énergétique qu'il se fixe dans les DOM-TOM, notamment au moyen de la structuration des filières, sur laquelle il est revenu à maintes reprises. En particulier, il a déclaré qu'il existait une « trop grande dépendance à la production agroalimentaire extérieure et à la production énergétique extérieure, et donc nous devons y répondre par la structuration de filières de productions, par notre capacité à produire. Dans l'ensemble de ces territoires, il y a une capacité à le faire. [...] Nous devons structurer les filières économiques prioritaires, ce qui implique un cadre public que nous devons créer et également un engagement de l'ensemble des entrepreneurs. » Cette préoccupation fait partie plus largement de sa « bataille pour la

création d'emploi et d'activité économique [qui] suppose des investissements de l'Etat ». Il a en particulier mentionné la création d'un fonds d'intervention économique pour les initiatives privées d'Outre-mer doté de 400 millions d'euros. Saluant les entrepreneurs ultramarins, il a enfin appelé à un environnement concurrentiel plus ouvert notamment dans le commerce, les télécommunications, les bâtiments et travaux publics. Dans ce sens, il a annoncé que le Ministre de l'Economie allait désigner un Délégué chargé de la concurrence dans les Outre-mer. Le livre bleu est disponible à ce lien : [http://assets.ctfassets.net/xx83r0rav05e/2fFvmCeGTq8sc6uwwA4WOa/20e3c42d716f56bfa8e7faa2e2474152/Livre\\_Bleu\\_Inte\\_gral\\_28JUN.pdf](http://assets.ctfassets.net/xx83r0rav05e/2fFvmCeGTq8sc6uwwA4WOa/20e3c42d716f56bfa8e7faa2e2474152/Livre_Bleu_Inte_gral_28JUN.pdf)

**LA COMMISSION PECHE DU PARLEMENT EUROPEEN REGRETTE LE MANQUE D'UTILISATION DU FEAMP :** Les députés de la commission de la pêche du Parlement européen ont ce mercredi 20 juin regretté la lenteur de la Commission européenne dans l'exécution des crédits du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) actuel 2014-2020 et ont évoqué la proposition faite par la Commission sur le FEAMP 2021-2027. Gabriel Mato (PPE, espagnol) a déploré la sous-utilisation des fonds 2014-2020 et estimé que le système s'apparentait à une véritable 'usine à gaz'. Il a plaidé pour des procédures simplifiées sur la période 2021-2027 pour utiliser les crédits. La Commission européenne a précisé lors de cette réunion avec les eurodéputés qu'elle accorderait une intensité d'aide publique plus importante en faveur de la petite pêche, compte tenu des emplois et de leur impact sur la communauté côtière. Plusieurs eurodéputés ont regretté la baisse de 5 % du FEAMP 2021-2027. La Commission européenne a reconnu que cette baisse n'était pas idéale, mais équilibrée, compte tenu des défis et ambitions budgétaires de l'UE.

**LE CONSEIL PUBLIE SES MANDATS DE NEGOCIATION AVEC LA NOUVELLE ZELANDE ET L'AUSTRALIE, L'ACCORD UE/MERCOSUR AU POINT MORT :** Le Conseil des ministres de l'UE a publié ce lundi 25 juin les mandats donnés à la Commission européenne le 22 mai dernier dans le cadre de l'ouverture des négociations des accords de libre-échange avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande. La Commission a officiellement lancé ces négociations avec l'Australie, le 18 juin, et avec la Nouvelle-Zélande, le 21 juin. Une première série de pourparlers pour chacun de ces deux accords aura lieu dans la première quinzaine de juillet. Ces mandats indiquent en substance que les produits agricoles considérés

comme sensibles devront être négociés avec le plus grand soin et pourront bénéficier de dispositions spécifiques : libéralisation partielle (limitée dans le cadre d'un contingent ou dans une période de temps plus longue) ou tout autre arrangement. Une attention toute particulière devra être portée aux spécificités des régions ultrapériphériques ainsi qu'à l'impact des concessions déjà accordées dans d'autres accords. Il s'agit ici de deux aspects encourageants concernant des productions des DOM : la considération des spécificités des productions de ces régions ainsi que la prise en compte des concessions déjà accordées dans le cadre d'autres accords (concept de l'enveloppe globale). Ces deux éléments sont introduits dès le mandat de négociation. Par ailleurs, s'agissant des négociations entre l'UE et le MERCOSUR, les pourparlers sur le volet commercial d'un accord d'association butent sur trois questions clés - les indications géographiques (IG), les services maritimes et les marchés publics. Un prochain cycle de négociations doit se tenir à Bruxelles avant la pause estivale, à une date encore non communiquée par la Commission, mais probablement courant juillet. Les deux parties maintiennent le cap pour parvenir à un accord avant, à moyen terme, les élections générales au Brésil en octobre.

### **LA DISCUSSION ENTRE LES ETATS MEMBRES SUR LA PROPOSITION DE LA COMMISSION SUR LE PROCHAIN CADRE FINANCIER PLURIANNUEL FAIT RESSORTIR DE NOMBREUX DESACCORDS :**

Le Conseil des ministres de l'Union européenne réuni cette semaine à Bruxelles a adopté un rapport sur l'état d'avancement s'agissant du cadre financier pluriannuel post-2020. Les Etats membres ont formulé de nombreuses questions à destination de la Commission au sujet de sa proposition de cadre financier pluriannuel, notamment s'agissant de la présentation du budget et de l'utilisation de prix courants et de prix constants ainsi que du déflateur d'inflation, qui posent des problèmes de lecture du budget. Les Etats membres ont par ailleurs salué l'effort de rationalisation du nombre de programmes, proposé par la Commission européenne, même si elle rend la comparaison avec les programmes existant actuellement plus compliquée. Le rapport fait ressortir que les Etats membres sont divisés sur la question de la répartition des montants du CFP proposée par la Commission, ainsi que sur la distribution du budget entre les politiques européennes traditionnelles d'une part (PAC et politique de cohésion) et les nouvelles priorités. Les Etats membres semblent s'accorder s'agissant de la nécessité de moderniser ces politiques traditionnelles, mais demandent à ce que cette modernisation n'ait pas d'impact négatif sur les régions ou Etats les moins développés. La question des taux de cofinancement

nationaux dans la PAC et la politique de cohésion, est aussi un sujet de désaccord entre les Etats. S'agissant de la politique agricole, la question du plafonnement des paiements directs et le nouveau modèle de mise en œuvre (« new delivery model ») présentés par la Commission n'emporte pas de consensus au niveau des Etats. En revanche, l'ensemble des Etats semblent favorables à l'introduction d'une plus grande flexibilité dans le budget européen, même si certains s'inquiètent de ce que cette plus grande flexibilité pourrait impliquer. Des Etats ont par exemple formulé des réserves quant à la possibilité de transférer des ressources entre les programmes européens. Enfin, les Etats se sont penchés sur la question des nouvelles ressources propres proposées par la Commission européenne (TVA simplifiée, régime d'échange des quotas d'émissions, ressource propre fondée sur les déchets d'emballages plastiques) et ont demandé à la Commission des données supplémentaires afin d'évaluer en détail la façon dont ces nouvelles ressources pourraient impacter le niveau de contribution des Etats membres au budget européen.

## AGENDA DE LA SEMAINE DU 2 AU 6 JUILLET 2018

	<b>PARLEMENT EUROPEEN</b>	<b>COMMISSION EUROPEENNE</b>	<b>AUTRES ORGANES EUROPEENS</b>	<b>AUTRES ÉVÉNEMENTS</b>
<b>Lundi 02/07</b>	<b>Plénière</b>			
<b>Mardi 03/07</b>	<b>Plénière</b> Débat sur le bilan de la Présidence bulgare du Conseil  Présentation du programme d'activités de la présidence autrichienne			
<b>Mercredi 04/07</b>	<b>Plénière</b> Débat avec le Premier ministre de la Pologne, Mateusz Morawiecki, sur l'avenir de l'Europe			
<b>Jeudi 05/07</b>	<b>Plénière</b>			

<b>Vendredi</b> <b>06/07</b>				
---------------------------------	--	--	--	--